

# aménagement et inondations

LA LETTRE DU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT  
DU BASSIN DE LA BOURBRE

## Edito

En ce début d'automne, le retour des pluies renforce le débit des rivières, nous rappelant que le risque d'inondation existe toujours sur notre bassin versant...

Conscient de cet enjeu, le SMABB travaille depuis le début de l'année sur la constitution d'un PAPI, Programme d'Action de Prévention des Inondations. Son objectif ? Définir une politique de gestion des inondations cohérente à l'échelle du bassin versant.

Premier acte de ce PAPI : la finalisation du schéma d'aménagement global, qui répond aux axes 6 et 7 du PAPI. Vous trouverez un détail des actions proposées dans les pages centrales de cette lettre.

Acte II du PAPI : définir les autres axes et les actions associées. Une large concertation va s'engager dans les prochaines semaines, permettant de définir collectivement d'autres types d'actions : surveillance et prévision des crues, réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes, réseau d'alerte...

Bonne lecture

**Bernard COTTAZ,**  
Président du SMABB

## Schéma d'aménagement global : le scénario finalement retenu

*Le scénario final retenu du schéma d'aménagement global propose de conjuguer plusieurs types d'actions : une sur-inondation sur les zones amont, permettant d'écrêter les volumes de crues et des dispositifs de « protection rapprochée » des principaux enjeux vulnérables du bassin versant.*

*Avec un coût total approximatif de 5 millions d'euros pour l'ensemble des opérations, il bénéficie d'une analyse coûts-bénéfices très positive : les investissements seront très rapidement « rentabilisés » au regard des dommages évités.*

*Les principales actions (cf. pages suivantes) :*

- ▶ **Suppression des points noirs hydrauliques,**
- ▶ **Pièges à embâcles,**
- ▶ **Protection rapprochée des trois sites majeurs,**
- ▶ **Sur-inondation en amont des bassins.**

## Un peu d'histoire...

En 1988 et en 1993, des événements pluvieux prennent place sur le bassin versant. Le niveau des rivières augmente rapidement et des inondations majeures interviennent sur plusieurs zones du bassin versant. La photo ci-dessous montre la situation au niveau du péage de l'A43 à Bourgoin-Jallieu en 1993. L'autoroute restera coupée pendant plusieurs heures.



Bourgoin Jallieu - 1993 - Péage de l'A43 - © J. Savoye



# Les suites du schéma d'aménagement : un PAPI, Programme d'Action de Prévention des Inondations

En cette fin d'année 2013, le SMABB élabore un PAPI - Programme d'Action de Prévention des Inondations.

Ce PAPI est un programme d'actions opérationnelles permettant de réduire les conséquences des inondations à l'échelle de l'ensemble du bassin versant. Les actions proposées dans le scénario final du schéma d'aménagement, présentées en pages centrales, en constituent les axes structurants (axes 6 et 7 du PAPI).

Pourtant, aucun ouvrage de protection ne permet de supprimer définitivement le risque d'inondation... Il est donc nécessaire de travailler sur une stratégie plus globale, qui complète le programme d'action du PAPI : surveillance et prévision des crues, mise en place d'un réseau d'alerte, installation de repères de crues, réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes... Ces autres axes seront élaborés dans les mois qui viennent, mais vous pouvez d'ores et déjà voir les exemples d'actions présentés ci-dessous.

## Les axes du PAPI

Axe 1 : Améliorer la connaissance des aléas et la **conscience du risque**



Axe 2 : La surveillance, la **prévision des crues** et des inondations



Axe 3 : L'alerte et la **gestion de crise**



Axe 4 : La prise en compte du risque **inondation dans l'urbanisme**



Axe 5 : La **réduction de la vulnérabilité** des personnes et des biens



Axe 6 : Le **ralentissement des écoulements**

Axe 7 : La gestion des ouvrages de **protection hydraulique**



## Exemples d'actions

Pose de repères de crue, expositions, articles dans les journaux et les bulletins municipaux, sensibilisation en milieu scolaire...

Installation de pluviomètres, mise en place d'un réseau de suivi du niveau des rivières...

Définition de seuil et mise en place d'un système d'alerte, élaboration et révision des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et des Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS)

Prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme : PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)...

Favoriser les matériaux résistants aux rez-de-chaussée, les réseaux électriques descendants, le stockage surélevé des produits dangereux...

Pièges à corps flottants, digues de protection rapprochée, ouvrages de sur-inondation... présentés en pages centrales



### Bonne nouvelle !

La première étape de validation du PAPI de la Bourbre a été obtenue du comité d'agrément jeudi 3 octobre, mettant en avant la cohérence de l'approche globale du projet.

Plus d'info sur  
[www.smabb.fr](http://www.smabb.fr)